

LA CHRONIQUE DE MAXIMILIEN ROUER*

Demain, la croissance stockera le carbone

Un cap a été franchi lors du sommet de Montréal sur le climat, en décembre dernier. Les enjeux mondiaux sont maintenant de savoir comment les sociétés vont s'adapter aux changements climatiques en cours, et comment réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de limiter l'emballement du climat. Dès lors, positions politiques et industrielles convergent pour apporter des réponses, avec, aux deux extrêmes, la France, en faveur de ces adaptations, et les États-Unis qui maintiennent leur opposition.

Lors de ses vœux aux forces vives de la nation, Jacques Chirac a placé ces sujets comme des enjeux clés de croissance industrielle, ne se positionnant plus sur le seul terrain écologique : « *La seconde de nos priorités industrielles, c'est l'énergie. Le climat et l'après-pétrole sont les défis du siècle qui s'ouvre. Nous devons diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050, c'est inéluctable. Nous devons apprendre à nous passer progressivement de pétrole* », a-t-il affirmé.

Une affaire économique. Quant à George W. Bush, son opposition à toute réglementation internationale sur le changement climatique n'est qu'un remake de la gestion du « trou dans la couche d'ozone » par son père : au début des années 80, un consensus scientifique démontrait que des gaz industriels (CFC) étaient responsables de la destruction de l'ozone stratosphérique (filtre à UV). La communauté internationale s'était mobilisée pour mettre en place un cadre réglementaire afin d'interdire ces CFC, et donc stopper la destruction de la couche d'ozone. G. Bush père s'opposa à toute réglementation... Jusqu'à ce qu'une entreprise américaine (Dupont) ait déposé les brevets d'un

substitut aux CFC. Le cadre réglementaire interdisant les émissions de CFC ne tarda pas alors à être signé par les États-Unis.

La profusion des programmes industriels en cours outre-Atlantique pour apporter des solutions à la question énergétique donne ainsi raison à Jacques Chirac. L'enjeu climatique est une affaire économique. Savoir transformer cette crise en opportunités sera le moteur de la future croissance mondiale. La réponse à l'enjeu climatique est donc une course à l'innovation.

Les perdants seront les entreprises qui ne préparent pas leurs business models à ce changement. Les gagnants seront celles qui non seulement n'émettront plus de carbone mais arriveront à le stocker : l'économie deviendra positive aussi du point de vue climatique.

Comment ? Tant en modifiant la nature des approvisionnements et des produits industriels, qu'en redonnant à la planète l'appétit pour le carbone accumulé. Quand les produits industriels seront issus de matières végétales à bilan énergétique positif, alors le produit intérieur brut (PIB) aura un bilan climatique positif. Les marchés, sous contrainte réglementaire, valoriseront de plus en plus les entreprises dont les matières premières et l'énergie seront issues de la photosynthèse (des plantes). En se substituant aux matières premières fossiles ou sédimentaires, les matières premières végétales (biomatériaux, biotextiles, biocarburants, etc.) permettent de stocker du carbone additionnel : celui stocké pendant leur croissance.

Sur des millions d'années, la plante a été la « pompe à carbone » de l'atmosphère, réduisant sa concentration en CO₂ et rendant le climat propice à

l'humanité. Ces plantes fossilisées sont aujourd'hui pétrole, charbon ou gaz. La plante peut et doit aujourd'hui redevenir une pompe à carbone à la hauteur des enjeux. Mais à un point près : le temps disponible. Nous ne disposons pas des millions d'années qui seraient nécessaires au stockage de tout le CO₂ émis dans l'atmosphère par combustion des énergies fossiles.

Programmer la réhabilitation. Un des outils du protocole de Kyoto est la valorisation du carbone stocké dans des arbres comptabilisés comme des « puits de carbone » sur les marchés. A priori, les sols sont des actifs limités, déjà soumis à une concurrence d'usage et en dégradation constante (désertification) : en immobiliser une partie pour simplement stocker du carbone en plantant des forêts se ferait aux dépens d'autres activités. Si, en revanche, ces sols, tout en stockant du carbone, produisent des matières premières végétales pour l'industrie, alors la valeur du système augmente. Chaque produit (mur, fenêtre, maison, mobilier, route, vêtement...) devenant un puits de carbone, le développement de l'économie rimera avec la diminution de l'effet de serre. Tous les secteurs économiques ne seront pas contributifs, mais une grande partie d'entre eux disposent déjà des technologies pour le devenir.

In fine, la question du coût de la ressource se pose : les sols et l'eau existants sont-ils en mesure de répondre aux besoins industriels ? La productivité des sols restant le fait de l'agriculture et non celui de l'industrie, il est normal que les besoins ne correspondent pas. Une première lecture de l'état des lieux des sols et ressources en eau est même très pessimiste. Tou-



tefois, cette lecture n'intègre pas la capacité de résilience des sols par l'arbre. Des méthodes développées outre-Atlantique depuis vingt ans démontrent aujourd'hui qu'un sol considéré comme perdu peut être récupéré en une poignée d'années. Dit autrement, la productivité de demain des sols dépend de notre capacité à en programmer la réhabilitation.

Dans cette configuration, l'objectif de réduction par 4 des émissions de gaz à effet de serre présenté par Jacques Chirac paraît réaliste : en fait, les surfaces potentiellement convertibles au niveau mondial en production de matière première végétale industrielle sont très largement sous-exploitées aujourd'hui. Dans cette nouvelle organisation, l'économie deviendra productrice nette d'énergie, avec l'industrie pour fer de lance.

(* Maximilien Rouer est coprésident de BeCitizen.

Courriel : mr@becitizen.net

LA PLANTE
PEUT ET DOIT
AUJOURD'HUI
REDEVENIR
UNE POMPE
À CARBONE
À LA HAUTEUR
DES ENJEUX.

carnet

Claire Tutenuit, déléguée générale de l'EPE et de l'AERES



Elle succède à Richard Armand à la tête de l'Association française des entreprises pour l'environnement (EPE) et de l'Association des entreprises pour la réduction de l'effet de serre (AERES). 49 ans, normalienne, agrégée de mathématiques et ingénieur des Mines, Claire Tutenuit a exercé à la Direction des hydrocarbures au ministère de l'Industrie puis au sein des groupes Générale des Eaux et Lagardère. Elle mène depuis 2001 une activité de conseil indépendant en stratégie et développement industriel.

BNP PARIBAS BANQUE PRIVÉE FRANCE
► Étienne Barel

Il prend la responsabilité du département gestion de fortune, succédant à Patrick Du Saint, nommé à la direction de BNP Paribas Banque Privée en Suisse. Inspecteur des finances, il est entré dans le groupe Paribas

en 1998, à la direction du développement. Il a ensuite rejoint le réseau d'agences de BNP Paribas en tant que directeur de groupe puis DG de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI).

LEHMAN BROTHERS ► Yves Choueifaty
Dernièrement directeur général délégué de Crédit Lyonnais AM, il rejoint Lehman Brothers en qualité de managing director et responsable de la gestion quantitative pour l'Europe. Il sera basé à Paris.

LOGICACMG ► Didier Herrmann
Suite au rachat d'Unilog par LogicaCMG, Didier Herrmann, 55 ans, X, précédemment vice-président d'Unilog, a été nommé au conseil d'administration de LogicaCMG en qualité de vice-président. Il sera plus particulièrement en charge de la France, de l'Allemagne et de la Suisse.

HIGH CO ► Frédéric Chevalier et Richard Caillat

Jusqu'ici président du directoire, Frédéric Chevalier prend la présidence du conseil de surveillance. Il succède à Nicolas Butin, qui en devient vice-président. 41 ans, Frédéric Chevalier a fondé HighCo en 1990.

Richard Caillat devient président du directoire. 40 ans, il a rejoint la société en 1991. Membre du directoire en 1992, il partage la direction du groupe avec Frédéric Chevalier depuis 2002.

AMGEN ► Marc de Garidel et Gilles Marrache

PDG de la filiale française du leader mondial des biotechnologies depuis 2000, Marc de Garidel prend en charge la nouvelle zone Europe du Sud-Ouest (France, Espagne, Belgique et Portugal). Diplômé de Harvard, master en management international (Thunderbird aux États-Unis) et ingénieur TP, il a passé dix ans chez Eli Lilly en France, aux États-Unis et en Allemagne, avant de rejoindre Amgen en 1995 pour établir la stratégie financière du groupe en Europe. Gilles Marrache devient DG d'Amgen France. 37 ans, pharmacien, MBA ISC, il dirigeait depuis 2004 la filiale Belgique et Luxembourg. Il est entré chez Amgen en 2002 pour diriger la BU oncologie, après avoir exercé cette même fonction chez Novartis Pharma.

ACCOR ► Armelle Volklinger

Elle succède à Jacques Charbit comme directeur de la communication. 46 ans, Ipag,

elle a eu en charge la communication externe de Dassault Électronique (1990-1995), puis la communication d'ETDE, filiale de Bouygues Construction. En 2000, elle a rejoint Bouygues Télécom comme directeur de la communication interne puis institutionnelle et externe.

LA FRANÇAISE DES JEUX ► Charles Lantieri
Il est nommé DGA. 44 ans, X-Ensaie, DEA d'économie, il a débuté à l'Insee en 1986 avant de rejoindre en 1989 la Direction du budget au ministère de l'Économie et des Finances. Il était depuis 2003 adjoint au directeur du budget. Il a été administrateur de La Française des Jeux et du PMU.

BIRD & BIRD ► Yves Bizollon
Précédemment associé du cabinet Lamy & Associés dont il dirigeait le département propriété intellectuelle, il rejoint le bureau français de Bird & Bird, accompagné de ses quatre collaborateurs.

RESPONSABLE

fdegan@latribune.fr
FAX : 01.44.82.16.18
TÉL. : 01.44.82.17.70